

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VILLAGE AVEC LE MAIRE**  
**MARDI 18 JANVIER 2022 A 18H00 SALLE SIMENON**

**Participants** : Membres du conseil de village : André BAYOU, Joel BENOIST, **Valérie BENATAR et Florence BOURGOINT (rapporteurs)**, Jean-Claude BOURGOINT, Olivier COQUET, Karine DOUZILLE, Jacques DRUAUD, Catherine GILLANT, Dominique PACTON, Marie-Flore PICARD, Serge RENAUD, Marie-Line ROBINEAU, Didier TOGNI

**Pour la mairie** : Hervé PINEAU, maire et Daniel MARCONNET, maire adjoint  
Yannick PICARD, journaliste à SO, présent une partie de la séance.

**Absents excusés** : Gilles DE RAUGLAUDRE, Jean-Paul CHAUVET, Michel HULLIN, Jean-Pierre MARCHAND, Yves PABOIS

- **L'objectif de cette première réunion 2022** était - pour le maire et Daniel Marconnet - de nous présenter les dernières nouvelles du village, les principales orientations et préoccupations de la mairie et d'échanger sur l'avancement de nos études actuelles, ceci afin d'assurer la meilleure collaboration possible.

➤ **URBANISME**

Périodiquement, tous les 2 ans, le PLUI subit des modifications voire une révision.

- La mairie a demandé de changer la destination des cabanes ostréicoles du port de la pelle, classées en zone agricole ; cela permettrait de les destiner à d'autres activités, si aucune activité ostréicole n'était envisagée par les ostréiculteurs.  
Un débat est nécessaire sur la pertinence de ce thème.  
Valérie BENATAR demande si on pourrait envisager le long du port de la Pelle, comme demandé au sein de la commission « environnement » du conseil de village, l'installation d'aires de jeux pour les enfants et d'équipements sportifs.  
Réponse du maire : Cela semblerait envisageable sur les terrains communaux du littoral (vers le blockhaus)

D'autres endroits du village pourraient être envisagés pour en changer la destination et en faire par exemple des garages, ateliers d'artistes, etc.

- Dans le même esprit, un terrain est recherché pour y implanter une station-service qui pourrait être très utile pour les marseillois et les esnandais.

- Il nous est rappelé que la ville ne peut grandir que par la division foncière intramuros

Du fait de la rareté des terrains à Marsilly, le prix du m<sup>2</sup> monte, ce qui impacte la sociologie de la population, son vieillissement, etc. Par voie de conséquence, il est possible qu'une classe d'école doive fermer à la rentrée prochaine.

- Notre attention est attirée sur le nombre d'habitants (base : inférieur à 3500) à Marsilly et sa conséquence sur le % de logements sociaux à y construire.
- Loi SRU et loi littoral  
Le tennis club ne peut pas bénéficier d'un club house
- Projet « Béguinage » toujours d'actualité. La mairie attend des opportunités pour préempter des terrains.

### ➤ **Gestion de l'eau et des déchets**

- L'eau potable est actuellement gérée par la SAUR ; ce service sera repris par la CDA en 2023 ; les compteurs seront changés en compteurs communicants.
- La gestion des déchets est appelée à être profondément modifiée. A partir de 2023, la taxe d'enlèvement des déchets va disparaître au profit d'une taxe incitative (TEOMI : taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative). Le rythme d'enlèvement des poubelles sera modifié, et la taxe sera proratisée au nombre de levées et au poids. Le tri sera accentué. Il y a toujours des incivilités concernant les dépôts sauvages : Les propriétaires sont sensés devoir se débarrasser des ordures déposées sur leurs terrains, ce qui est évidemment injuste, compliqué et coûteux. Peut-être faudrait-il condamner l'accès aux véhicules à des chemins ruraux ?

### ➤ **Sécurité et prévention**

Les dispositifs actuellement mis en place pour prévenir cambriolages et incivilités sont de type dissuasif.

En pourparlers : vidéo protection à l'entrée de la ville et des principaux carrefours

La nouvelle policière municipale, madame Sandra Rebeyrat sera munie d'une caméra de style Go PRO.

Pour prévenir des éventuelles incivilités (mais aussi plus graves : cambriolages, trafic de drogues) provoquées par quelques jeunes marseillois, Il est nécessaire de bien les connaître individuellement et de les occuper la journée, le soir et durant les vacances.

Il faut mobiliser de l'énergie et cultiver les jeunes (Ex : activités sportives, **aide aux devoirs**, notamment des collégiens et lycéens) par le biais de La commune, l'AFR et des volontaires engagés.

### ➤ Investissements

Les goudrons et enrobés, à base de pétrole, sont actuellement très chers ce qui alourdit les factures.

- Plusieurs bâtiments de la commune sont à rénover : équipements sportifs, toit de la mairie et de la bibliothèque, église (gros chantier à prévoir, entre autres : Un fossé va être creusé autour de l'église et un chauffage installé pour lutter contre les mérules).

### ➤ Travaux de la rue de l'église

L'avant-projet devrait être présenté aux habitants en mars/avril de cette année., salle Simenon. Une maquette en 3D est envisagée pour plus de compréhension.

A traiter : la question du trajet des bus, du trottoir pour PMR, des stationnements, d'un sens unique ou pas, etc.

A noter qu'il a toujours été favorisé de maintenir une desserte périphérique du village par le bus. (Comme par exemple le quartier du moulin d'amour)

#### • A suivre également :

- La piste cyclable vers Nieul
- Le parking des écoles
- La base nautique toujours d'actualité,
- Le mini skate Park dans la plaine des sports
- L'irrigation de cette même plaine
- La limitation des consommations énergétiques pour les locaux municipaux de plus de 1000 m<sup>2</sup>. La loi Energie climat devant entrer en vigueur en 2030, avec l'objectif d'une baisse de 30% de consommation, ce qui poserait un gros problème dans les locaux des écoles (Panneaux solaires ou taxes ?).
- Externalisation de la restauration ?

### ➤ Heure civique

Présentation de Daniel MARCONNET

Il s'agit d'un dispositif destiné à inciter les habitants à consacrer au moins une heure par mois de leur temps à des actions individuelles ou collectives proposées par la commune, comme par exemple, le nettoyage du port de La pelle ou des allées du cimetière en 2020, l'aide aux associations, etc. **Inscrivez-vous !**

L'inscription des volontaires se fait en ligne : [marsilly.lheurecivique.fr](http://marsilly.lheurecivique.fr)

Ces personnes seront contactées dans un second temps et pourront s'exprimer sur ce qu'ils veulent/peuvent faire : rapprochement des compétences et des besoins. Le conseil de village pourrait proposer un groupe de référents qui ferait remonter les informations sur les besoins. Ces référents seraient des ambassadeurs et des générateurs d'idées.

Florence BOURGOINT pose le principe de l'articulation avec le projet BAM (bibliothèque ambulante de Marsilly) qui est en cours d'aboutissement (mise en route opérationnelle prévue au printemps) une carte d'accréditation éditée par la mairie pourrait être proposée pour les volontaires afin de rassurer les bénéficiaires. Cette carte pourrait être également utilisée pour les volontaires de l'heure civique.

Il serait utile que nous fassions la promotion du projet de l'Heure civique autour de nous. Des affiches ont déjà été disposées place des carrelets, plus un article à paraître dans le journal SO.

#### ➤ **Autres projets**

- Pilotage de stagiaires (école d'ingénieur ou de commerce) pour traiter le sujet du recyclage des poches à huitres ou pieux des moules de bouchot. > Jean-Claude BOURGOINT pourrait être intéressé et rencontrera le maire pour en parler.
- Créer une coopérative d'achat afin de mutualiser des achats et ainsi obtenir des prix réduits (ex panneaux photovoltaïques, etc..)
- Participation au triathlon le 22 mai : appel aux signaleurs
- Des réunions publiques sont prévues sur le prix de l'Energie, sur l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique.

#### ➤ **Questions diverses :**

-de Valérie BENATAR

- le conseil souhaite rencontrer la nouvelle policière municipale : accord du maire  
***(Information\* : Il est convenu de la rencontrer mercredi 26 janvier à 14H15 salle du conseil)***

- Rapporte une question de Yves PABOIS : que faire pour que les armoires fibres et ADSL soient bien fermées (problème de sécurité)

- Agencement des squares (boisement, installation de bancs, de poubelles, de plots, de terrain de pétanque, d'aires de jeux d'enfants, etc.) : Devis en cours à l'étude en vue de présenter nos propositions au conseil municipal prochainement. Existe-t-il des prestataires dédiées à la mairie >> non

Hervé PINEAU rappelle l'importance de travailler de concert (mairie-conseil de village) et d'avoir une vraie stratégie d'espaces boisés classés.

Les jardiniers communaux pourraient aider aux plantations d'arbres et de haies (offerts par la CDA) courant octobre/novembre 2022.

- De Joel BENOIST : où en est-on du projet des Cluzeaux ? Le promoteur n'ayant toujours pas respecté ses engagements, la mairie ne prendra toujours pas le relais de l'entretien du lotissement.
- De Serge RENAUD : que peut on faire pour inciter au désherbage dans les propriétés privées ? a-t-on le droit d'ingérence ?

**Prochaine réunion prévue : Vendredi 11 mars à 18H00**

